

La vie politique en Europe et dans le monde

Jean-Pierre Gouzy

Rédacteur en chef puis directeur politique de L'Europe en formation, Secrétaire général du Centre international de formation européenne (1954-1982), il a également présidé l'Association des journalistes européens de 1978 à 1982.

L'auteur tient cette chronique depuis 1964.

En attendant que Barack Obama relaie, avec la nouvelle administration démocrate, l'administration républicaine de George Bush aux États-Unis, trois dossiers majeurs vont retenir l'essentiel de notre attention en ce début d'année 2009 :

- celui de la crise économique et financière mondiale tout d'abord ;
- celui des incertitudes de la construction européenne, dont nul ne peut assurer aujourd'hui qu'elle parviendra à doubler sans dommages le cap de la ratification du traité de Lisbonne ou à maîtriser les conséquences de ses élargissements successifs, alors que d'autres se préparent et qu'elle doit établir des rapports de partenariat aussi bien avec les pays de l'ex-URSS qui ont récupéré leur indépendance sans adhérer à l'Union qu'avec la Russie elle-même.
- celui, enfin, des névroses qui ont tendance à se relayer en chaîne en Orient. Hier, il s'agissait de la guerre d'Irak, puis ce fut le cas de l'interminable convulsion afghane, des coups de sang et des ensanglantements du pays du Cèdre. Aujourd'hui, la guerre s'est transportée dans la bande de Gaza sous l'œil d'un Iran qui poursuit ses prépara-

tifs nucléaires, alors que le terrorisme établit ses nouveaux quartiers au Pakistan et commence sérieusement à se manifester en Inde.

Comment ne pas percevoir que les éléments épars de ces affrontements pourraient un jour se coaguler dans la vaste zone stratégique et géopolitique que les Américains désignent sous l'appellation de « grand Moyen-Orient » ?

Des subprimes au nouveau Bretton Woods

La crise financière et bancaire mondiale a pris corps à Wall Street avec l'avatar des *subprimes* : événement qui s'est transformé en débâcle dans l'impossibilité où s'est trouvé un nombre croissant de ménages américains de rembourser les crédits immobiliers trop libéralement accordés par des intermédiaires financiers rémunérés au chiffre d'affaires.

De trop nombreuses créances douteuses, transformées en titres sur les marchés et dispersées dans les bilans des établissements financiers, sont à l'origine d'une tourmente bancaire qui s'est généralisée au cours de l'année 2008, provoquant une crise de confiance de plus en plus étendue avec toutes ses conséquences. Mais, ce qu'on sait moins, c'est que l'économie américaine, comme l'a révélé le NBER (Bureau national de la recherche économique) – agissant sous l'autorité de professeurs d'universités de Stanford, Berkeley, Harvard ainsi que du Massachusetts Institute of Technology (MIT) – était proche de la récession depuis la fin de 2007, mettant fin à une période de croissance qui date, elle, de la fin de l'année 2001.

Ainsi, l'économie américaine, qui reste majeure dans le système international, a entraîné une phase de déstabilisation mondiale, d'effondrement des plus grandes banques des États-Unis (Bear Stearns, Citigroup, Merrill Lynch, Lehman Brothers, etc.) et de graves désordres dans des banques étrangères qui incorporaient des « actifs toxiques » d'outre-Atlantique, qu'il s'agisse, dès le printemps 2008 par exemple, de l'UBS (Union des Banques suisses), première banque suisse, du Crédit agricole, de la Société générale, de Natixis, notamment ; du groupe belgo-néerlandais-luxembourgeois Fortis, première banque du Benelux ; puis, ce dernier automne, des filiales des Caisses d'épargne et des Banque populaires ; des grandes banques irlandaises, de la Bank of America, première banque des États-Unis, de la Commerzbank allemande, du puissant groupe néerlandais ING, et j'en passe...

Certaines des entités bancaires atteintes de plein fouet par la crise ont des actifs qui – tenez-vous bien – dépassent ceux du PIB des pays auxquels elles appartiennent. Selon des calculs effectués en 2007, tel est le cas de la

Royal Bank of Scotland (109 % du PIB britannique). C'est presque celui de HSBC (84 % du PIB britannique). C'est le cas en France, ou peu s'en faut, de BNP-Paribas, avec ses 1 694,5 milliards de capitalisation boursière (soit l'équivalent de 95 % du PIB). C'est le cas en Suisse, avec l'UBS. Mais également celui du Crédit suisse. C'est le cas aussi de la Bank of Ireland et d'Allied Irish Bank. La petite Islande, avec un PIB de 12,3 milliards d'euros, avait, de son côté, laissé imprudemment ses deux grandes banques (Kaupthing et Landsbanki) accumuler respectivement 442 et 267 % d'actifs par rapport au PIB islandais, alors que les actifs des banques islandaises ont pourri à Wall Street dans la crise des *subprimes*.

Aux États-Unis, après sa promulgation fin septembre, le plan Paulson, du nom du secrétaire d'État au Trésor de l'administration Bush, avec une capacité mobilisatrice de 700 milliards de dollars, avait essentiellement pour objectif de permettre le rachat des actifs toxiques des banques. Mais, changement de cap : les montants votés par le Congrès devraient désormais servir, en priorité, à la recapitalisation du secteur financier. Dans cette perspective, par exemple, un plan de sauvetage de Citigroup, sous la forme d'une tranche de capital excédentaire et d'une garantie d'État américaine, a permis de dégager les quelque 300 milliards de dollars estimés nécessaires à l'objectif.

Ce n'est pas tout, tant s'en faut : le 10 novembre dernier, avec les organismes de refinancement et de garantie du crédit immobilier Fannie Mae, – mis sous tutelle dès septembre – ainsi qu'AIG, organismes ayant annoncé respectivement 28,9 milliards et 24,47 milliards de dollars de pertes, Fannie Mae a été placé sous administration publique et AIG réorganisé, incitant l'effort public à mobiliser 150 milliards d'euros.

Par ailleurs, parallèlement, l'Agence fédérale américaine pour le financement du logement a présenté un plan destiné à réduire les saisies immobilières qui, entre juillet et septembre 2008, auraient concerné 2,3 millions de maisons.

Pour faire face, de leur côté, à l'onde de choc de la crise, les pays de la zone euro se sont accordés dès le 12 octobre dernier sur un dispositif de sauvetage de l'économie mondiale et, le 15 novembre suivant, les représentants des principaux pays moteurs de celle-ci se sont rencontrés à Washington pour fixer les grandes lignes des réformes destinées à favoriser une relance globale sous l'effet d'une nouvelle régulation définie et mise en œuvre en commun. Régulation : le mot d'ordre était lancé ! Certains ont même évoqué un peu pompeusement en la circonstance un « nouveau *Bretton Woods* ». Les experts, en tout cas, doivent se mettre au travail en attendant de se retrouver à Londres, au niveau politique, en avril 2009, cette fois

avec Barack Obama comme président des USA et non plus George Bush. L'important étant alors d'adopter concrètement de nouvelles règles du jeu et des disciplines plus contraignantes, sur le plan bancaire et financier, pour l'ensemble de la planète. Outre les huit principaux pays industriels occidentaux qui composent déjà ce qu'on appelle le G8 (USA, Allemagne, Canada, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Russie), la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Australie, l'Argentine, la Corée du Sud, l'Indonésie, le Mexique, la Turquie étaient de la partie, en compagnie du Secrétaire général de l'ONU, du président de la Commission européenne, du directeur de la Banque mondiale, des représentants du Fonds monétaire international et du Fonds de stabilisation financière récemment institué.

Pour l'heure, seules les pistes d'une relance ont été identifiées par ce cénacle de poids lourds, avec pour but de : renforcer la transparence ; améliorer le contrôle prudentiel qui, comme les événements l'ont montré, en a grand besoin ; promouvoir l'intégrité des marchés, notamment en évitant au système financier international de se laisser piéger dans les paradis fiscaux ; et rejeter la tentation du protectionnisme qui, évidemment, se manifeste tout naturellement dans les périodes de crises.

La Déclaration de Washington a préconisé également une surveillance stricte des agences de notation et une remise à plat des rémunérations excessives des « manitous » de la finance.

Enfin, les institutions de *Bretton Woods* (FMI, Banque mondiale) devraient être réformées de manière à ce qu'elles reflètent mieux l'évolution depuis 1944 des différents ensembles en fonction de leur poids économique, mais sans toucher évidemment au rôle mondial du dollar. Ceci dit, nous sommes au seuil d'une mutation : on a commencé à parler du G20 et celui-ci est appelé à se substituer progressivement au G7. Le nombre de parties prenantes augmentant en matière économique, ce changement se posera, dans la foulée, sur le plan de l'organisation politique, c'est-à-dire de l'ONU et, surtout, de son Conseil de sécurité.

Le plan mondial du 15 novembre avait, de plus, été préparé le 15 octobre, comme nous l'avons dit, par un programme européen engageant à des degrés divers les 27 pays qui composent l'Union européenne, trois jours après un « sommet extraordinaire » de la zone euro.

En fait, les Européens ont surtout accepté un cadrage commun des différents dispositifs anti-crisis adoptés ou en voie de l'être dans les États membres.

Au total, 200 milliards d'euros (c'est du moins le chiffre annoncé) seraient mobilisés pour cette relance, soit environ 1,50 % du PIB. Sur ce

montant, 170 milliards seront à la charge des États membres et les 30 milliards restants dépendront de la Banque européenne d'investissements ainsi que du budget communautaire. En fait, ces montants n'ont qu'une valeur indicative initiale.

Parmi les priorités annoncées, citons les mesures de soutien à l'emploi, la réduction des charges sociales qui, à mon sens, relève plus des bonnes intentions gestionnaires que de la capacité réelle à les obtenir, des mesures améliorant l'accès au financement des PME et la modernisation des infrastructures, des dispositions budgétaires et fiscales dans la recherche, le développement, les technologies dites « propres », et la promotion d'Internet à « haute définition ».

En France, le gouvernement a prévu pour la relance une enveloppe de 23 milliards d'euros. S'y ajoutent des injections d'argent public aux banques estimées au total, pour le moment, à 21 milliards d'euros, sous forme d'aide en fonds propres, rémunérés par des taux d'intérêt.

En Allemagne, un plan de 50 milliards d'euros est en cours de définition pour une période de deux années. Il devrait se substituer à un premier projet de 31 milliards pour la même durée, prévu en décembre dernier, dont une douzaine représenterait des dépenses nouvelles. Des dispositions sont également en cours de définition pour les entreprises.

Au Royaume-Uni, le plan de sauvetage arrêté en décembre serait de l'ordre de 23,5 milliards d'euros. Par ailleurs, l'État a investi en octobre 1937 milliards de livres pour sauver l'ensemble du système bancaire et devrait se préoccuper maintenant de la relance du crédit, notamment aux entreprises.

En Espagne, 27 milliards d'euros ont été prévus dans la même perspective, tandis qu'en Italie le montant de l'endettement dépassant celui du PIB, le gouvernement Berlusconi, au-delà d'un nouvel effort limité à quelques milliards d'euros, continue à accorder la priorité, pour la relance économique, à un projet triennal de grands travaux, voté en juin 2008, à concurrence de 16 milliards d'euros.

Quelles perspectives pour 2009 ?

L'année 2009, quoi qu'il en soit, devra apporter la preuve que nous sommes capables de sortir, sans trop de casse, d'une période de marasme économique, avec des conséquences sociales négatives en particulier concernant l'emploi, au cours des prochains mois.

Selon les institutions internationales, dans les pays développés/industrialisés, pour la première fois depuis 1945, la croissance sera dans l'ensemble négative : - 3,4 % aux États-Unis, - 2 au Japon, - 2,7 au Royaume-Uni,

au moins - 2 % en Allemagne. L'économie irlandaise, qui serait la plus dépendante des États-Unis, plongerait, elle, de 4 % en 2009. Pourcentage record!

Bien que mondiale, la crise affaiblira le taux de croissance des pays émergents mais, globalement, il resterait positif, de l'ordre de 4 à 5 % dans l'ensemble : 7 % en Inde, 8 % en Chine (selon l'OCDE, mais un peu moins pour la Banque mondiale). Un mot, au passage, sur la Chine : le géant a adopté un plan de relance évalué à 454 milliards d'euros. Priorité aux investissements internes et à la relance de la consommation. Ralentissement du rythme boulimique des exportations qui se traduisent par une accumulation de 1 800 milliards de dollars de réserves.

Le Moyen-Orient, sauf contrecoup prononcé d'une crise politique majeure, devrait également s'en sortir à bon compte grâce à l'exportation des hydrocarbures qui, après l'effondrement de la fin d'année 2008, va reprendre un cours haussier. De toute façon, 2 000 milliards de dollars de réserves dans les fonds souverains d'Abu Dhabi, de Dubaï, de Koweït City, Doha et Ryad, permettent un certain « wait and see ».

Au Japon, le gouvernement a annoncé en décembre 2008 une rallonge budgétée de 36,6 milliards d'euros (4 800 milliards de yens), après une première injection de 1 800 milliards de yens dans la machine économique décidée en août dernier. Le Japon est en effet entré en récession dès le troisième trimestre 2008. Le géant de l'automobile, Toyota, prévoit une très forte perte d'exploitation, de même que Sony pour l'électronique grand public.

Aux États-Unis, le chômage est en forte augmentation, atteignant 7,2 % de la population active en décembre 2008. 533 000 emplois non agricoles auraient été supprimés. Les banques ont licencié massivement : 35 000 salariés pour la Bank of America, 53 000 pour la Citibank.

Par contre, le rythme annuel de l'inflation a été ramené à 1 % ; les prix de l'immobilier se sont effondrés ; les taux d'intérêt sont historiquement bas (entre 0 et 0,25 %). De plus, alors que le pays est en récession, les défauts de paiement progressent de façon inquiétante. L'encours total sur les cartes de crédit est passé de 780 milliards de dollars il y a 5 ans, à 900 en 2008.

La crise a affecté de plein fouet le secteur automobile. Pour sauver Detroit, George Bush a accordé, contre l'avis du Sénat, une aide d'urgence de 13 milliards de dollars à General Motors et Chrysler, afin de leur éviter la faillite et le licenciement de 230 000 salariés, sans parler des sous-traitants. Les firmes ont jusqu'au 31 mars pour faire la preuve de leurs capacités de redressement. Des aides similaires ont été accordées par les autorités

canadiennes aux deux firmes américaines, dix usines Chrysler et GM étant implantées au Canada, notamment dans l'Ontario.

Pour mémoire, en Europe, des chutes de ventes comparables ont affecté PSA, Renault, Fiat, BMW, Daimler-Mercedes, dans des proportions variables : entre 20 et 30 %.

En France, enfin, après cinq années bénéfiques, le Cac 40 a plongé en 2008 de 42,62 %. Le chômage a brutalement augmenté en novembre, pour atteindre 8,5 % de la population active. Si la récession prévue par le FMI pour 2009 n'est que de l'ordre de 0,5 %, le PIB baisserait, selon la Banque de France, de 0,6 % au cours du seul premier semestre. Parallèlement, le projet de loi de finance rectificative pour 2008 porte le déficit budgétaire à 51,4 milliards contre 38,4 fin 2007 et 41,7 dans la loi de finance primitive. Quant au déficit commercial, il serait au moins de 55,2 milliards contre 40 en 2007.

Le dérapage des déficits publics est plus que préoccupant si on considère que les critères monétaires de Maastricht sont toujours de mise : 3,9 % de PIB en prévision pour 2009, selon les rapporteurs de la commission des finances du Sénat. Notre dette publique, pour sa part, dépasse les 1 200 milliards d'euros. Cela n'empêchera pas, pour autant, le projet sarkozien de fonds souverain d'investissements à la française d'être mis en place avec une dotation de 20 milliards d'euros, dont 6 provenant de la Caisse des dépôts et consignations, l'État pouvant en disposer à court terme.

Comment se régleront toutes ces factures ? De toute façon, nous savons par expérience que les milliards ne tombent pas du ciel...

Plusieurs conclusions s'imposent provisoirement :

- 1) Il serait prétentieux de prétendre prévoir quand l'économie mondiale repartira effectivement. La croissance dans l'Union européenne, comme aux États-Unis, connaîtra une phase de récession durable pendant l'année 2009. Nous devons garder en mémoire l'extrême volatilité des facteurs économiques et financiers qui provoquent nécessairement des effets erratiques sur les marchés boursiers. Le baril de pétrole en est un témoignage : 147,50 euros en juillet dernier, moins de 40 dollars au début de décembre et moins d'une cinquantaine de dollars aujourd'hui, en ce qui concerne le Brent de la mer du Nord. Mais qui se souvient, en dehors des professionnels, que les cours du cuivre ont approché 10 000 dollars la tonne pour tomber à 3 555 en décembre dernier, que les prix du blé à Chicago ont perdu depuis le début de l'année 2008 plus de 50 % de leur valeur et ceux du

coton plus de 60 %? L'indice composite des dix-neuf principaux produits de base a atteint 473 points le 2 juillet 2008 pour retomber à 218 le 4 décembre suivant, etc. De fait, les variations des cours des matières premières accompagnent désormais des cotations du baril de pétrole à Londres et New York.

- 2) Dans cette crise, l'Union européenne a surtout mis en évidence, une fois encore, ses limites. Les Européens se sont concertés, certes, mais ils ont développé une solidarité minimale. Ils ont additionné de concert leurs plans nationaux, surtout dans la zone euro. Il existe, en effet, une unité monétaire, mais l'Union économique qui l'accompagne assemble encore pour le moment des modèles de développement hétéroclites, qu'il s'agisse des fiscalités disparates ou des comportements pluriels des autorités politiques à l'égard des déficits.
- 3) Est-il possible, sans apparaître comme un naïf invétéré, d'attendre de ceux qui déclarent vouloir tirer les vraies leçons de cette crise, une certaine moralisation du capitalisme qui fasse, par exemple, que le scandale des *subprimes* ne puisse se reproduire car, tout de même, il a conduit les grandes places financières à perdre à peu près la moitié de leur capitalisation entre le début de l'exercice civil 2008 et le mois d'octobre, comme l'équipe de journalistes spécialisés d'un de nos grands quotidiens a pu le calculer? Soit 25 000 milliards de dollars! Et que, d'autre part, on puisse désormais empêcher qu'un nouveau virus Madoff ne vienne ajouter au désarroi ambiant en contaminant la planète financière, escroquant au passage une cinquantaine de milliards de dollars à des pigeons de haut vol, au nez et à la barbe, sinon grâce à la complicité, de la *Securities and Exchange Commission*, gendarme boursier de Wall Street qui, malgré ses milliers d'employés, a montré son incapacité à déceler les montages à l'escroquerie de « Bernie » (Bernard Madoff), ancien patron de l'indice Nasdaq, qui régent les valeurs technologiques aux côtés de son grand frère, le Dow Jones, et de ses cousins Dax, Footsie, Cac 40, et Nikkei.

Madoff n'avait pas, en effet, établi ses pénates dans un paradis fiscal de rêve comme les îles Caïman, à l'abri de leur souveraineté de pacotille, au cœur de la mer des Antilles, non loin d'ailleurs de Cuba où le castrisme achève de se consumer, mais dans le brouhaha anonyme qui environne le *Lipstick Building* à New York.

La présidence sarkozienne de l'Union européenne

Au cours du printemps dernier, nous avançons un souhait : que la présidence française annoncée de l'Union européenne – au-delà des petites polémiques dont l'hexagone fait son miel à propos des tribulations élyséennes – prenne pleinement la mesure de ses responsabilités au cours du second semestre de l'année 2008.

Or, nous ajoutons : « Nicolas Sarkozy dont on connaît déjà, sur le plan national, la propension à la personnalisation du pouvoir dans l'exercice de ses fonctions et les capacités de forcing, devra avant tout se montrer attentif au fait que les partenaires de la France entendent s'associer à des actions concertées, mais certainement pas à l'expédition, au pas de charge, d'initiatives qui les placeraient devant des faits accomplis. »

Il était essentiellement question alors, dans les sphères françaises, de pouvoir jeter les bases d'une Union méditerranéenne lors d'un sommet qui serait ouvert aux États riverains, le 13 juillet 2008, à Paris, en guise de préambule aux habituelles festivités nationales à l'occasion de l'anniversaire de la prise de la Bastille. L'Allemagne avait déjà multiplié les réserves à l'égard de ce qui lui apparaissait, à tort ou à raison, comme une improvisation française. Pour Angela Merkel, tout projet d'Union méditerranéenne devait impliquer l'ensemble des États membres de l'Union européenne déjà partie prenante dans le « processus » dit de « Barcelone », qui resterait le cadre de référence, même si le bilan de ce premier projet « euromed » avait été jusqu'alors plutôt « décevant » parce que, sans doute, on avait fortement sous-estimé l'impact désagrégateur des désordres qui caractérisent la situation en Méditerranée orientale (Liban, Israël, Palestine), et l'incertitude consécutive à la nature des relations susceptibles de s'établir entre l'Union européenne et la Turquie du fait de la demande d'adhésion d'Ankara.

Bref, la présidence française a très vite découvert qu'il était juridiquement impossible d'ignorer l'existence du processus de Barcelone mis en place en novembre 1995, auquel participait l'ensemble des pays de l'Union européenne, et les conséquences de sa mise en cause pour la cohésion de l'Union européenne considérée dans son ensemble. De concession en concession, les négociateurs français ont dû accepter que le siège de l'Union pour la Méditerranée (appellation définitive acceptée par l'Union européenne) soit fixé dans la capitale de la Catalogne, comme l'était déjà celui du précédent processus, et non à Malte ou Tunis comme ils l'avaient espéré.

D'autre part, les difficultés budgétaires continuent à limiter les ambitions en ces temps de crise. Pour donner sa pleine signification à l'Union

pour la Méditerranée il faudrait, en effet, investir. Ce qui n'est pas encore le cas. Somme toute, on a décidé d'ouvrir un chantier, mais les priorités qu'il suggère demeurent hypothétiques. Ce qui nous avait été présenté comme un projet phare de la présidence française s'est, pour le moment et par la force des choses, réduit comme une peau de chagrin, même si l'objectif recherché n'a pas été abandonné pour autant. De cet abandon, il n'est officiellement pas question : on s'est fixé un programme de travail (dépollution de la Méditerranée, énergie solaire, voies de navigation intrarégionales rapides, par exemple entre Alexandrie et Tanger, dispositif scientifique et universitaire méditerranéen concernant l'agriculture, la pêche, la désertification, la protection civile, la coopération secouriste en cas de catastrophe, le développement des entreprises, etc.).

Quarante-trois pays sont concernés sur le papier. Seuls Kadhafi et ses Libyens ont décidé de faire « tente à part ». Nicolas Sarkozy et l'Égyptien Hosni Moubarak coprésident la nouvelle entité, mais *quid*, encore une fois, des fonds destinés à de nouvelles initiatives et des dispositions à adopter pour attirer les investisseurs privés ? Les réponses restent vagues. On sait seulement que le budget communautaire sera mis à contribution et les États membres également, selon des montants et des règles qui restent à préciser.

Par ailleurs, la présidence française avait annoncé son intention de mettre en place la réalisation d'une « doctrine européenne du développement durable » et la promotion d'une politique européenne de l'énergie, une redéfinition également de la politique agricole commune, une « politique globale d'asile et de migration », une éventuelle programmation par étapes à venir de la politique de défense commune.

Qu'est-il advenu de ces divers projets qui composent l'ordinaire d'une présidence ?

- Concernant le développement durable et la politique de l'énergie, nous avons effectivement abouti à la définition d'un « paquet énergie-climat » bien ficelé. L'Union européenne donne, en effet, le bon exemple. Elle veut réduire d'ici l'an 2020, 20 % des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, porter à 20 % la part des énergies « renouvelables » dans notre consommation énergétique, réaliser 20 % d'économie d'énergie. De très importants quotas de pollution gratuite ont dû cependant être accordés à la Pologne, tributaire de ses centrales thermiques à charbon, aux Allemands pour leurs cimenteries, aux Italiens pour leurs verreries, etc. Au total, on en est même venu à se demander parfois combien d'industriels auront à régler leurs quotas avec les critères retenus.

● Concernant la PAC (Politique agricole commune), on s'est borné pour l'essentiel à établir un « bilan de santé » défendu par Michel Barnier, et contesté seulement au niveau du Conseil par les Lettons, les Suédois et les Britanniques. Dans ce dernier cas, on respecte une tradition bien établie depuis les origines de l'entreprise communautaire. Pour le moment, le fonctionnement de la PAC est garanti jusqu'en 2013, mais les débats liés aux nouvelles définitions budgétaires commenceront bien avant.

Les nouveaux défis agricoles retenus sont les suivants :

- augmentation de la demande mondiale : 9 milliards d'humains à nourrir selon les prévisions en 2050, contre 7 milliards aujourd'hui ;
- exigences environnementales croissantes ;
- risques sanitaires nouveaux ;
- changements climatiques prévisibles ;
- nécessité de répondre à des normes élevées ;
- renforcement de la compétitivité de nos produits.

● Concernant maintenant la définition d'un pacte européen sur l'immigration et l'asile, nous disposons d'un document d'une quinzaine de pages, consacré à l'immigration légale, l'immigration irrégulière, au renforcement des contrôles aux frontières, à la construction d'une Europe de l'asile.

Nous avons relevé au passage quelques points qui nous ont paru assez significatifs :

- les étrangers en situation irrégulière sur le territoire des États membres devront quitter ces territoires. Chaque État membre s'engage à assurer l'application effective de ce principe. À cet effet, les régularisations devront être considérées au cas par cas. Les régularisations massives, du type de celles auxquelles il a été procédé en Espagne et en Italie ces dernières années, ne seraient plus de mise ;
- des accords de réadmission seront conclus avec les pays concernés, soit au niveau européen, soit sur le plan bilatéral, de sorte que chaque État membre dispose d'outils juridiques adaptés face à l'immigration irrégulière ;
- la généralisation au 1^{er} janvier 2012 au plus tard de la délivrance de visas biométriques est désormais annoncée ;
- des outils de technologie moderne garantissant l'interopérabilité et permettant une gestion efficace des frontières extérieures seront dé-

ployés ;

- la Commission est invitée à présenter des propositions en vue d’instaurer, si possible en 2010 et au plus tard en 2012, une procédure d’asile unique comportant des garanties communes sur la base de statuts uniformes pour les réfugiés ;
- il appartiendra au Conseil européen, en outre, d’organiser à son niveau un débat annuel sur les politiques d’immigration et d’asile, invitant la Commission à présenter chaque année au Conseil un rapport sur les mises en œuvre du présent pacte ;
- concernant, enfin, dans un autre registre, la défense, les résultats de la présidence française relèvent, à mon sens, de pétitions de principe peu significatives depuis les accords franco-britanniques de Saint-Malo, dont on nous a dit grand bien depuis dix ans mais dont on serait bien en peine aujourd’hui de présenter un bilan probant.

Cette fois encore, il a été convenu d’avancer dans ce chantier pourtant prometteur. Que nous dit-on dans cette perspective ?

- Qu’il conviendrait « d’améliorer progressivement les capacités civiles et militaires » dont nous disposons ;
- Qu’il serait souhaitable d’assumer de manière crédible et efficace des responsabilités dans le cadre d’un « partenariat atlantique rénové ». Le texte rappelle en effet que l’Europe s’était engagée à être effectivement capable, au cours des années à venir, de déployer 60 000 hommes en 60 jours pour une opération majeure.

● Le conseil européen a réaffirmé également sa volonté de renforcer le partenariat stratégique entre l’UE et l’OTAN. À cette fin, il approuve l’établissement d’un groupe informel (pourquoi donc « informel » ?) mais, comme il se doit, « à haut niveau » UE-OTAN, afin d’améliorer « de façon pragmatique » la coopération entre les deux organisations sur le terrain...

Voilà comment peuvent se résumer les acquis que je qualifierai d’ordinaires de la présidence française. Les résultats sont, somme toute, assez minces, si l’on excepte le « paquet énergie-climat » à propos duquel le Parlement européen a été appelé à se prononcer dès le 17 décembre dernier à de fortes majorités, en adoptant plusieurs directives, comme celle destinée à la promotion de l’énergie basée sur des sources renouvelables, par 635 voix contre 25, ou celle sur les gaz à effet de serre par 670 voix contre 20.

L'impasse irlandaise et ses conséquences

Par contre, la présidence française n'a pratiquement rien pu faire de significatif pour obtenir, dans le temps où s'exerçait sa magistrature, la ratification du traité de Lisbonne. À pied d'œuvre le 1^{er} juillet 2008, elle dut subir, on le sait, le désagrément d'un vote négatif à 53,4 % des électeurs gaéliques qui s'étaient prononcés par référendum le 12 juin précédent.

Nicolas Sarkozy, fidèle à lui-même, a tenu à se rendre dès le 21 juillet à Dublin, pour tenter d'obtenir un nouveau vote populaire à bref délai. Échaudés par l'échec récent de cette procédure, ses interlocuteurs lui ont fait savoir que, ou bien les pays partenaires devraient se passer de l'Irlande, ou bien il leur faudrait patienter quelque temps.

Le président en exercice du Conseil européen a dû en prendre son parti après avoir dû, qui plus est, essayer au passage les quolibets d'agriculteurs irlandais.

Finalement, le premier ministre de l'Eire, désigné sous le terme de *taoiseach*, en l'occurrence Brian Cowen, a confirmé à Bruxelles, en décembre dernier, qu'il s'engageait à « rechercher » la ratification du traité de Lisbonne d'ici la fin du mandat de l'actuelle Commission Barroso, prévue le 1^{er} novembre 2009, avec l'intention d'obtenir son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

En contrepartie, l'Irlande devrait obtenir un certain nombre de « garanties juridiquement contraignantes » sur des sujets aussi divers que le droit à la vie, la famille, la défense et la neutralité, par exemple, mais surtout sur la composition de la Commission qui, contrairement à ce qui avait été prévu comme règle par le traité de Lisbonne, devrait comprendre durablement et sans échappatoire possible, un représentant par État membre.

Cette garantie existe au niveau du Conseil des ministres, alors que la Commission a pour mandat, depuis que Jean Monnet en a conçu les schémas d'origine, d'incarner l'intérêt général. Rien n'y a fait!

De plus, les textes étant ce qu'ils sont, si le traité de Lisbonne finit par être ratifié, il faudra à nouveau réunir la majorité des États membres pour donner satisfaction à l'Irlande, en s'en tenant à la procédure prévue par l'article 17-5 de celui-ci, qui prévoit qu'en 2014 la Commission sera composée « d'un nombre de membres, y compris son président et le Haut représentant pour les politiques étrangère et de sécurité, correspondant aux deux tiers seulement des États membres, à moins que le Conseil européen, statuant à l'unanimité, ne demande de modifier ce nombre ». Ce qui, en la circonstance, devra être le cas.

Mais cette difficulté irlandaise qui prend en otage l'ensemble de l'Union européenne n'est pas la seule : la République tchèque, qui a relayé la France

à la tête de l'Union, assure la continuité de la présidence du Conseil européen depuis le 1^{er} janvier. C'est le premier ministre du gouvernement de Prague, Mirek Topolánek, un « europragmatique » de circonstance, qui assumera la charge et non le président de la République tchèque, Vaclav Klaus, réincarnation du personnage thatchérien en Bohême. C'est donc Topolánek qui endossera la responsabilité effective des conséquences de la ratification ou de la non-ratification du traité de Lisbonne à Prague. Même si les parlementaires tchèques ratifient le traité dans leur majorité, comme on l'escompte, le président Vaclav Klaus et son alter ego polonais ne le parapheront pas tant que la République d'Irlande ne se sera pas définitivement prononcée. L'Union européenne sera alors, au second semestre 2009, sous la présidence suédoise. Mais, comme par ailleurs le calendrier politique veut que le Parlement européen soit réélu en juin, la procédure de renouvellement de la Commission, en commençant par la désignation de son président (même s'il s'agit d'une présidence Barroso bis), sera entreprise sans délai après l'élection du Parlement européen. C'est-à-dire, selon toute vraisemblance, au terme de la présidence tchèque. Tout ceci, comme on le voit, est d'une simplicité biblique !

Ainsi, quand la crise financière se généralisera à l'échelle mondiale, pour enfanter une sorte de tsunami économique, Sarko, en visite au Québec, imposera un rendez-vous sans aucun protocole à son ami George Bush qui le recevra à Camp David le 28 octobre. Un seul but : convenir d'une date pour convoquer une réunion des responsables de gouvernements et de toutes les grandes organisations internationales. Rendez-vous sera pris à Washington pour le 15 novembre.

Désormais l'obsession sarkozienne n'est plus la « rupture » mais la « régulation ». Sarkozy devient keynésien.

En fait, Sarko se sent bien dans son rôle de président du Conseil européen, d'autant que pour le citoyen lambda et les médias grand public, celui-ci se confond avec l'Union européenne et, pour faire court, avec l'Europe elle-même. Sarko est donc devenu pour tout un chacun « M. Europe », tandis que Barroso est le nouveau Fillon. Nicolas s'avise d'ailleurs assez vite, alors qu'il sera bientôt au terme de sa présidence semestrielle, que la présidence de l'Eurogroupe, c'est-à-dire des grands argentiers de la zone euro, ne lui paraît plus à la hauteur des événements qu'impose la crise. Alors, il avance l'idée d'un véritable « gouvernement économique européen » qu'il serait éventuellement disposé à animer. Chemin faisant, d'ailleurs, il énonce de temps à autre des vérités qui méritent d'être relevées : « le problème de l'Europe c'est qu'elle n'a pas d'ambitions », « ses [celles de l'Europe] réunions de travail sont interminables et respirent

l'ennui », « si tous les pays membres de l'Union ont les mêmes droits, les grands ont davantage de devoirs », etc.

Ses initiatives l'ont souvent amené à s'avancer, certes, plus loin qu'il ne convenait d'aller, mais il a un sens inné de l'art de la virevolte... Ainsi, voulant faire en sorte que l'Union européenne entretienne de meilleures relations de partenariat et de voisinage avec la Russie, il a cru devoir critiquer le 14 novembre le projet de bouclier antimissile conçu par Washington sur les territoires polonais et tchèque en plein accord avec les gouvernements de Prague et de Varsovie. Ceux-ci, bien que membres de l'Union européenne, lui ont aussitôt fait savoir qu'il se mêlait de ce qui ne le regardait pas, ce sujet n'étant pas à l'ordre du jour de la présidence française. Sarko, beau joueur, est revenu sur ses propos dès le lendemain.

On a surtout reproché à notre électron libre présidentiel d'avoir quelque peu malmené les traditionnelles relations du couple franco-allemand illustrées par de Gaulle-Adenauer, Giscard d'Estaing-Schmidt, Mitterrand-Kohl et même, avec quelques bémols, Chirac-Schroeder. De fait, entre Sarko et Angela, ce ne fut pas toujours de tout repos malgré les embrassades auxquelles il fallut bien consentir pour les photos de famille. En particulier, la chancelière s'est agacée des initiatives que prenait parfois ce partenaire obligé en vertu des priorités qui s'attachent aux relations entre Paris et Berlin, mais apparemment trop débordant d'adrénaline à son goût. Sarko s'est heurté fréquemment aux « je vais réfléchir » qui lui apposait la chancelière. « Pendant qu'elle réfléchit, a-t-il fait savoir un beau jour à son entourage, qui s'est empressé de colporter le propos, moi j'agis! »

Angela, informée, n'aurait pas apprécié, alors qu'elle s'évertuait à lui expliquer qu'elle était en charge d'un gouvernement de coalition, que le 27 septembre prochain elle devrait faire face à des élections législatives et qu'elle agissait de concert avec un ministre des finances social-démocrate peu accommodant, Peer Steinbrück, aussi soucieux qu'elle d'assurer l'équilibre des finances publiques, et un ministre des affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, de surcroît vice-chancelier, qui sera son adversaire. Narquois, Sarko aurait rétorqué avec superbe : « Moi aussi j'ai mes socialistes. Mais j'ai pris soin de les choisir! »

Et puis, avant d'en terminer sur ce point, pourquoi le quotidien *Le Monde* a-t-il titré sur cinq colonnes, le 12 décembre dernier : « L'Allemagne face au tandem franco-britannique », alors qu'aucune explication satisfaisante n'a été donnée à propos de ce mini-sommet de Londres – Sarkozy-Brown-Barroso – où Angela Merkel brillait par son absence, tandis que le premier ministre britannique est avant tout celui d'un pays qui, certes, fait pleinement partie de l'Union européenne, mais a pris grand soin de rester

à l'écart de la zone euro pour préserver les charmes déclinants de la livre sterling.

Tout ceci n'est pas trop grave, me direz-vous, et relève plus de l'anecdotique et du chipotage politique que d'autre chose mais, précisément, l'art de la conduite politique veut qu'en ces matières, on reste toujours sur ses gardes.

La présidence tchèque

Ceci dit, la présidence tchèque qui vient de commencer s'annonce – sur fond de crise économique et financière, de crise proche-orientale grave, de crise énergétique sensible, du fait des mésententes entre la Russie et l'Ukraine à propos du gaz – comme bien incertaine à divers égards. Pas tellement parce que la République tchèque est un petit pays d'Europe centrale d'un peu plus d'une dizaine de millions d'habitants qui seraient, pour ce motif, bien en peine de présider un ensemble aussi vaste et varié de pays et de populations que l'est l'Union européenne. Après tout, la petite Slovaquie qui a assumé la présidence avant la France n'en compte que deux, et le Luxembourg grand ducal s'est acquitté des mêmes tâches en ne revendiquant que quelques petites centaines de milliers de citoyens. Les uns et les autres ont mené cette mission à bien par leurs propres moyens, avec l'appui de la Commission et des services de ce bon M. Barroso.

Mais les événements récents ont mis en lumière l'intérêt qu'il pourrait également y avoir à confier cette fonction à une personnalité politique forte en période de crise. Or, les traités n'ont manifestement pas pris en considération ce cas de figure. Même celui de Lisbonne, qui a pourtant le mérite de mettre fin à l'absurde tourniquet présidentiel semestriel en prévoyant des présidences stables d'une durée d'un an et demi, suggère plutôt le profil d'un *chairman* libéré de tout mandat national, une sorte de « *primus inter pares* » somme toute (comme l'a finement rappelé Ferdinando Riccardi, dans son éditorial de l'*Agence Europe* le 22 décembre dernier).

Le rôle du président, selon Lisbonne, sera celui d'un ordonnateur des préparatifs de réunions du conseil européen afin d'y dégager plus aisément des positions consensuelles, surtout à mesure que le cercle s'élargit, mais aussi d'assumer la représentation extérieure de l'Union en matière de PESC et en coopération étroite avec le Haut représentant prévu à cet effet par le traité déjà ratifié par 25 États membres sur 27, sous réserve que la Cour suprême de Karlsruhe donne son feu vert pour l'Allemagne et, enfin, de la signature du président polonais. Il y a là l'amorce d'un débat que nous devons nécessairement avoir ultérieurement, une fois tournée la page du

traité de Lisbonne si les parlementaires tchèques et les électeurs irlandais nous font le plaisir d'en accepter l'augure.

Mais pour l'heure, nous n'en sommes même pas là. Nous avons toute chance de vivre une période où le contraste entre présidence tchèque et présidence française risque d'être saisissant. Nicolas Sarkozy voulait incarner une présidence volontariste, tous drapeaux européens déployés dans les moments officiels aux côtés des drapeaux nationaux. Ce n'étaient là, certes, que des symboles, mais les symboles ne sont jamais dénués de signification.

Chaque pays a ses typologies atypiques. En Tchéquie, le président de la République, Vaclav Klaus, est un eurosceptique musclé, par ailleurs allergique à la monnaie unique. Admirateur de Margaret Thatcher, dit-on, il se veut par ailleurs ultralibéral et anti-écologique, décrétant tout de go que tant qu'il exercerait ses fonctions, le drapeau européen ne flotterait pas sur le château de Prague, résidence officielle des chefs d'États tchèques. Vaclav Klaus, Vaclav Havel, quel contraste!

Le président tchèque a non seulement refusé de parapher le traité de Lisbonne s'il est adopté par le Parlement de Prague tant que l'Irlande ne l'aura pas elle-même ratifié, mais il aurait également apprécié le 11 novembre dernier, lors d'une rencontre avec le milliardaire Declan Ganley, considéré comme le héraut du « non irlandais » au traité de Lisbonne, que des listes hostiles à celui-ci soient présentées partout où la chose sera possible à l'occasion des élections européennes de janvier prochain. Pour un peu, dit-on, l'Union serait à ses yeux un chiffon rouge, comme le fut l'URSS. J'espère que cette assimilation que certains lui prêtent est très excessive.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que Vaclav Klaus dispose d'une popularité enviable et qu'il en usera dans le débat en cours. Mirek Topolanek, premier ministre, leader du parti ODS (conservateur et libéral) fondé par Klaus, est un partisan modéré de l'Union européenne. Dans cet esprit, il se proposerait de mener à bien la ratification du traité.

Trois priorités pour cette présidence : l'économie, l'énergie, l'Europe dans le monde : un triple E. Les Tchèques œuvreront en particulier en faveur de l'édification d'un partenariat avec l'Europe orientale ex-soviétique, étant entendu que le cas de la Russie sera traité à part. Mais qu'est-ce que l'Europe orientale ex-soviétique depuis que les États baltes ont rejoint l'Union européenne? Elle comprend la Biélorussie, la Moldavie, l'Ukraine et, dans le Caucase, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan. Un sommet réunissant les représentants de l'Union européenne et de cette constellation très variée qui devrait se tenir à Prague au printemps prochain. La Commission de Bruxelles est déjà saisie du dossier.

Et la Russie?

Avec elle, l'Union européenne s'est décidée à prendre les devants. À l'initiative de Nicolas Sarkozy, les 27 se sont mis d'accords pour reprendre les négociations en vue d'un « partenariat stratégique », interrompues du fait de la guerre de Géorgie l'été dernier alors qu'elles venaient à peine de commencer.

Pour les Russes, l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud qui, officiellement, font pourtant toujours partie de la Géorgie, est « irréversible » et l'armée russe continuera à y séjourner, tandis que l'Union européenne, de son côté, refuse toute partition en déclarant « soutenir pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité » de celle-ci. Autrement dit, sur le fond, les positions politiques et juridiques restent entièrement contradictoires. Rien n'est réglé!

Par ailleurs, à l'occasion du sommet UE-Russie qui s'est tenu à Nice le 14 novembre 2008, la décision a été prise de convoquer à la mi-mai 2009 un sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) créée par les accords d'Helsinki avec l'ex-URSS en 1975, à l'époque de Brejnev encore. La rencontre aura pour objectif de discuter la proposition de Dmitri Medvedev de créer une nouvelle architecture de sécurité collective en Europe. Cette question sera aussi au cœur du sommet de l'OTAN convoqué à Strasbourg et à Kehl en avril 2009, au cours duquel la France devrait, en principe, annoncer son retour officiel au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, dont le général de Gaulle avait annoncé le retrait français en demandant l'évacuation des bases atlantiques situées dans l'hexagone le 21 février 1966.

L'annonce d'une grande négociation entre pays européens membres de l'Alliance atlantique et la Russie devrait, *a priori*, être accueillie favorablement. Ce ne sera pas le cas, néanmoins, si nous devons passer sous silence le fait que le 5 novembre 2008, quelques jours donc avant la réunion Union européenne-Russie à Nice, Medvedev avait cru devoir annoncer le déploiement d'ici à 2012 de missiles Iskander dans la région de Kaliningrad, enclavée entre la Pologne et la Lituanie, ainsi que l'installation au même endroit d'un système de brouillage, de nature à neutraliser éventuellement les « nouveaux éléments » du système de défense antimissile que Washington doit déployer en Pologne et en République tchèque pour, officiellement, parer à une éventuelle attaque nucléaire surprise en provenance de l'Iran.

En fait, la question que l'on peut surtout se poser aujourd'hui est la suivante: Obama *regnante*, le projet conçu par l'administration Bush sera-t-il maintenu? En héritant des responsabilités assumées par l'URSS, la

Russie a hérité de ses intérêts intercontinentaux. Elle assume entre autres l'héritage d'annexions antérieures à l'ère Eltsine-Poutine, dont l'oblast de Kaliningrad, qui désigne en réalité Königsberg, l'ancienne patrie d'Emmanuel Kant qui plaçait au firmament humain la « raison ».

La Russie, par ailleurs, entretient depuis quelques années, des rapports tendus avec son frère de lait l'Ukraine, ou plus exactement avec la majorité pro-occidentale de l'Ukraine, rassemblant le parti du président de la République, Victor Ioutchenko, et celui de son premier ministre, la belle Ioula Timochenko, popularisée par la tresse d'or qui compose sa chevelure.

Les deux personnages aux perpétuelles querelles ont fini par reformer, au moins provisoirement, leur « coalition orange », pour deux raisons : d'une part la nécessité de sauver l'Ukraine de la débâcle économique, sous la pression du Fonds monétaire international qui vient d'accorder au gouvernement de Kiev un prêt de 16,4 milliards de dollars ; d'autre part, l'obligation de faire face avec un minimum de cohérence aux exigences de Gazprom qui fixe les prix des hydrocarbures, non seulement pour l'Ukraine, mais pour toutes les quantités qu'il exporte vers l'Union européenne.

Ainsi, celle-ci est largement tributaire du gaz russe en provenance de la Sibérie et de l'Asie centrale. En l'état actuel, selon l'Agence internationale de l'Énergie, 41 % du gaz que nous importons provient de Russie, 21 % de la Norvège, 18 % de l'Algérie, le reste étant de provenance diverse.

L'Ukraine, incapable pour le moment de régler ses arriérés à Gazprom dans les délais voulus, se heurte à des négociateurs russes qui ont fermé les robinets tant qu'un accord ne sera pas intervenu avec Kiev.

L'Union européenne est donc dans une situation d'autant plus inconfortable que les États membres de l'Union négocient chacun séparément avec Gazprom et que chaque grande société énergétique veut préserver son positionnement. En vertu des habitudes acquises pendant et au sortir de la période soviétique, plusieurs nouveaux États aujourd'hui membres de l'UE dépendent à plus de 80 % du gaz russe, comme au temps du Comecon et du Pacte de Varsovie. C'est le cas, par exemple, de la Bulgarie et de la Roumanie.

Pour en terminer avec la Russie, je citerai quelques éléments d'une excellente analyse présentée au nom de la commission de défense de l'Assemblée européenne de sécurité et de défense en date du 6 mai dernier.

En premier lieu, il faut savoir que c'est avec les revenus tirés du pétrole et du gaz que la Russie finance aujourd'hui la refonte de son système de défense ; que la Russie à laquelle l'Union européenne et l'OTAN se trouvent confrontées « n'est plus celle des années de la présidence de Boris Eltsine. La coopération n'exclut plus la confrontation ouverte. »

Deuxièmement, l'un des problèmes stratégiques majeurs de la Russie est celui des ressources humaines, alors que le pays est dans une phase démographique déclinante. « Avec plus d'un million d'officiers et de soldats sous les drapeaux, les forces armées russes se classent encore au quatrième rang en nombre, après la Chine, les États-Unis et l'Inde. » Dans tous les cas, il s'agit d'États disposant également de l'arme nucléaire.

Précisément, sur le plan des armements nucléaires, « la Russie garde toujours un arsenal impressionnant ». Le pays pouvait compter début 2008 sur 702 vecteurs emportant 3 155 têtes nucléaires. Les forces de fusées stratégiques peuvent emporter 1 677 têtes nucléaires. La flotte dispose de 14 sous-marins lance-missiles porteurs potentiellement de 606 têtes nucléaires. Enfin, 75 bombardiers stratégiques peuvent emporter jusqu'à 872 missiles de croisière à longue portée. En 2008, la référence aux armes nucléaires est revenue dans le discours officiel russe, même s'il faut moderniser cet arsenal hérité de la guerre froide (la fin de vie technique d'une arme nucléaire étant d'environ 30 ans).

Un conseil permanent OTAN-Russie existe depuis 1997 en tant que cadre de dialogue, de consultation et de coopération. Les relations OTAN-Russie n'en sont pas moins « entachées d'ambiguïtés ». Des « sujets de discorde existent et la méfiance perdure », comme l'a prouvé l'affaire des négociations bilatérales de Washington avec Varsovie et Prague à propos de « l'installation d'éléments du système nucléaire américain de défense antimissile en Pologne et en Tchéquie ».

« Si dans les dernières années du xx^e siècle on a pu ignorer la Russie, ses intérêts et ses priorités, ce n'est plus le cas aujourd'hui ». À Moscou, le tandem Medvedev-Poutine paraît fonctionner normalement. Le pouvoir d'État vient d'être encore renforcé par la décision d'étendre le temps de la présidence de 4 à 6 ans.

Deuxième partenaire sur les plans géographique et économique, l'Union européenne n'a pas à proprement parler de relations de défense avec la Russie pour la simple raison qu'elle n'a pas de structures politico-militaires intégrées pour faire face à des sujets qui restent des objets de discorde. (programme de défense antimissile balistique, avenir du traité FCE, forces conventionnelles en Europe, rôle de l'OTAN, etc.).

Voici donc où nous en sommes, si on appréhende l'Union européenne au-delà de ce qui la caractérise *stricto sensu*, sans oublier pour autant une autre région à problèmes pour le devenir de l'Union européenne, celle des Balkans. Là où se négocie l'adhésion de la Croatie, où le Monténégro vient de présenter à son tour sa candidature, suivant en cela l'exemple de la Macédoine que la Grèce ne veut reconnaître que sous le nom d'ARYM (An-

cienne république yougoslave de Macédoine), tandis que l'Albanie – autre voisine – annonce son intention d'emboîter le pas aux Monténégrins, et que la Serbie a signé en avril dernier un accord d'association avec Bruxelles, tout en rejetant farouchement l'indépendance d'un Kosovo pourtant reconnu par une majorité d'États membres de l'Union.

Permettez-moi de vous dire que j'ai le plus grand doute sur la capacité de nos concitoyens à saisir les nouveaux fils d'Ariane qui permettent d'identifier une situation d'une telle complexité, même s'ils éprouvaient l'intention de se reconnaître dans le labyrinthe européen tel qu'il se présente à nous au début de l'année 2009.

L'engrenage oriental

En Orient, maintenant, les bruits de guerre paraissent depuis le début de l'année 2008 s'être quelque peu estompés dans les pays du pourtour méditerranéen et même en Irak. Je m'explique : tout d'abord il y avait longtemps que la situation au Liban n'était apparue aussi calme. Très exactement depuis que le chef de l'armée libanaise, Michel Sleiman, a pu être élu président de la République en mai 2008, même si l'opposition soutenait la résistance menée contre Israël par les chiites du Hezbollah armés par la Syrie et l'Iran. Les derniers affrontements armés ont eu lieu à Beyrouth au mois de mai dernier. Les combats entre partisans du Hezbollah chiites et du gouvernement se sont alors étendus, faisant 65 morts.

Des élections législatives sont normalement prévues en mai prochain. Le voisinage d'Israël aidant, le pays du Cèdre n'en demeure pas moins potentiellement instable du fait de sa structure politique féodalo-confessionnelle, malgré une certaine prospérité retrouvée.

En Irak, les opérations militaires ont perdu beaucoup de leur intensité. Les États-Unis ont subi des échecs et connaissent un déclin. Une partie des tribus sunnites s'est ralliée au pouvoir pro-américain en place à Bagdad. Les violences ont notablement diminué dans la province d'al-Anbar où se concentrait une des forces les plus tenaces de la rébellion. Par ailleurs, les extrémistes chiites ont subi également des revers, notamment à Sadr City, le fief chiite de Bagdad. L'autorité du premier ministre chiite, Nouri al-Maliki, s'est renforcée. Il existe désormais une armée irakienne de nature à relayer sur le terrain, au moins dans certains cas, les troupes américaines.

En Irak toujours, demeurent aujourd'hui 146 000 militaires américains qui devront, selon les accords concoctés au mois de novembre dernier, avoir quitté le pays avant la fin de 2011. Le candidat Obama a même prévu, au cours de la campagne électorale, que l'essentiel du contingent serait évacué d'ici au 30 juin 2009.

Mais les États-Unis n'entendent évidemment pas se désintéresser de ce qui se passe dans le pays, qu'il s'agisse des intérêts pétroliers, de la proximité iranienne, ou de la pérennisation du statut d'autonomie des Kurdes, y compris de l'avenir de la grande ville de Kirkuk, dont on ignore si elle restera purement irakienne ou si elle finira par rejoindre le Kurdistan. Ce puissant intérêt de Washington s'incarne d'ailleurs dans l'imposante ambassade américaine qui vient d'être ouverte à Bagdad, cernée par des kilomètres de fortifications et s'étendant sur 42 hectares, alors que George W., quelques jours plus tôt, venait d'esquiver de justesse, au cours d'une conférence de presse, les jets de chaussures d'un journaliste irakien, Mountazer al-Zaïdi, au cœur de la « zone verte » ultra-protégée.

Ainsi se tourne également, avec le retrait des troupes britanniques en juillet prochain, une page sanglante de l'histoire récente. La sécurité n'est pas encore, pour autant, pleinement assurée entre Tigre et Euphrate, de même que dans les grandes villes du nord, Kirkuk et Mossoul, malgré la présence de dizaines de milliers de policiers et soldats. Le dernier attentat survenu à Kirkuk, le 11 décembre, a fait encore 55 tués et 95 blessés.

D'une manière générale, les affrontements se sont concentrés ces derniers mois vers le sud et l'est du continent asiatique : Afghanistan et Pakistan, notamment dans les zones tribales de la frontière afghano-pakistanaise. Les États-Unis ont donc décidé d'engager en 2009 dans ces zones hostiles, 20 000 à 30 000 soldats supplémentaires. Ce qui portera à 100 000 le nombre des militaires étrangers stationnés en Afghanistan. Le Pakistan, de son côté, est devenu une zone privilégiée d'attentats qui ont causé la mort de 1 500 personnes en 16 mois. En décembre, des dépôts de matériel de l'OTAN ont été attaqués et 230 camions incendiés.

Le « cancer du terrorisme » dévore donc à son tour le pays que préside Asif Ali Zardari, le veuf de Benazir Bhutto, elle-même tuée dans un attentat qui a fait plus de 20 victimes le 27 décembre 2007.

Tel est le paysage. Il n'a rien de réjouissant, et voici qu'à son tour l'Inde a été frappée au cœur de sa capitale économique, Mombay alias Bombay (17 millions d'habitants), le 27 novembre dernier, faisant 195 morts et 300 blessés, provoquant qui plus est un regain des tensions indo-pakistanaïses.

C'est dans ce vaste contexte qu'il faut tenter d'apprécier, évidemment, la très grave crise qui a éclaté dans le territoire de Gaza à la fin de la présidence française. L'éternisation de la conflictualité israélo-palestinienne agit comme une bombe à retardement capable, en toutes circonstances, d'embraser l'Orient et de déstabiliser la communauté internationale.

Tout indiquait en effet, malgré les salamalecs d'Indianapolis le 27 novembre 2007 et la bonne volonté manifestée par la conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien conclue à Paris le 17 décembre 2008, avec la promesse d'une aide de 7,3 milliards de dollars sur trois ans, que la montée en puissance du Hamas, mouvement de la résistance islamique palestinienne, opposé à l'existence même de l'État hébreu, conduirait à de nouveaux affrontements. Or, la conjoncture économique et sociale désastreuse des territoires palestiniens a favorisé cette montée du Hamas lors des dernières élections législatives régulières, en janvier 2006, et surtout sa prise de contrôle de Gaza en juin 2007, au détriment du Fatah qui a conservé jusqu'ici ses prérogatives au sein de ce qui reste d'Autorité palestinienne, sous la présidence de Mahmoud Abbas, à Ramallah.

Le 17 janvier 2008, en représailles à l'intensification des tirs de roquettes provenant de la bande de Gaza, Israël a imposé un premier blocus et mené des raids aériens sur cette zone maudite où s'entassent 1 500 000 individus. Malgré de multiples incidents, le 19 juin dernier, une trêve tacite de six mois a été conclue à Gaza à la suite d'un accord, à vrai dire inespéré, entre le Hamas et Israël. Cet accord a pris fin le 19 décembre 2008.

La branche armée du Hamas, les brigades Ezzedine al-Qassam, reprochant à Israël d'avoir multiplié les contraintes du blocus, a annoncé que, dans de telles conditions, « la trêve ne sera pas renouvelée avec l'ennemi sioniste ». Des élections législatives sont prévues en Israël prochainement.

L'actuel gouvernement centriste, mené par Kadima en compétition avec le Likoud sur le plan électoral, a donc opté en faveur de l'option militaire contre le bastion Hamas de Gaza, à la suite d'une récente multiplication de tirs de roquettes qui ont affecté Ashkelon et Sdérot, deux localités israéliennes proches de la frontière du territoire. À mon sens, ce n'est donc pas le fait du hasard si ces événements sont survenus à la fin de la présidence de George Bush, qui a toujours appuyé la politique israélienne, et avant que son successeur, Barack Obama, ne jette tout son poids dans la balance. Poids dont on ignore encore la teneur, mais dont on peut penser qu'il sera d'une autre nature que celui de son prédécesseur. Le résultat, nous le connaissons. Nous avons assisté à des spectacles de violences inouïs. Violences qui ont frappé sans distinction, dans une promiscuité totale, les populations et les combattants du Hamas. On peut, certes, imaginer que le Hamas sortira exsangue de l'épreuve de force « plomb durci », mais l'accumulation de haines inexpiables qui en résultera risque d'avoir un goût amer pour tous.

Devant la déferlante des événements, l'Union européenne a intensifié ses interventions diplomatiques. Le premier ministre tchèque qui préside

le Conseil européen a annoncé un « plan ». Nicolas Sarkozy s'est transformé en « monsieur bons offices ». Les États-Unis ont fini par accepter, à leur tour, le principe d'un cessez-le-feu.

Le 3 janvier, déjà, la présidence tchèque a corrigé le tir, précisant dans une déclaration écrite, que « même le droit incontestable à se défendre ne légitime pas que soient entreprises des actions dont les principales victimes sont les populations ». Dans le même texte, la présidence de l'Union a réitéré son appel au cessez-le-feu et à « la définition d'un nouvel accès pour l'aide humanitaire internationale à la population de Gaza ».

Dans *Le Monde* du 27 décembre dernier, en pleine page et sous la forme d'un encart publicitaire, on mettait encore en lumière ce qu'on appelait « l'initiative de paix » de 57 États arabes et musulmans réaffirmant leur intention d'établir « des relations diplomatiques et normales avec Israël, en contrepartie d'un accord de paix et d'un dénouement de l'occupation », sous réserve qu'Israël se retire « de la totalité des territoires arabes occupés depuis 1967, en exécution des résolutions du Conseil de sécurité » et « appelant de même Israël à accepter la création d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Jérusalem-Est pour capitale ». Sans doute ce texte a-t-il été publié sous cette forme et à ce moment pour rappeler des exigences inchangées depuis plus de 40 ans.

On trouve dans la liste produite des pays aussi divers que l'Afghanistan, aux prises sur son territoire avec ses propres extrémistes islamistes, les talibans; le richissime sultanat pétrolier du Brunei, dont le monarque serait l'homme le plus riche du monde, avec un palais de près de 1 800 pièces et 300 salles de bain; des pays francophones et arides qui manquent de tout ou presque comme le Mali, la Mauritanie, le Sénégal de Senghor; le Soudan du général Omar Hassan el-Béchar, en lutte armée au Darfour et dans le Sud depuis des lustres, menacé d'être traduit devant un tribunal pénal international; l'Iran des Mollahs et d'Ahmadinejad, toujours en mal de puissance nucléaire; le Yémen incontrôlable; la Somalie à feu et à sang qui, hors de tout État de droit, est devenue le repaire des pirates de l'Océan indien et du Golfe d'Aden; l'Albanie, candidate à l'Union européenne; la Guinée du « capitaine-président » putschiste, Moussa Dadis Camara; les Émirats arabes unis, qui édifient à Dubaï des îles artificielles avec un complexe de tours qui dépasseront largement les performances de celles d'une autre époque à New York, tel l'*Empire State Building* (449 m² au sommet de son antenne), puisque l'objectif pharaonique est désormais de s'élever à un kilomètre de hauteur grâce à un budget mirobolant, etc.

Autrement dit, cette liste dont je n'ai cité que quelques exemples, comprend tout et son contraire. Rares sont les États démocratiques qui y prennent place, faut-il le dire ?

En fait, ce rappel émane de la Ligue arabe pour qui le monde musulman prend le profil d'une sorte d'extension du monde ismaélien proprement dit, même si celle-ci agit en partenariat avec l'Organisation de la conférence islamique. Il s'adresse aux États-Unis, aux Nations unies, à la Fédération de Russie, aux États islamiques et à l'Union européenne en tant que telle, bonne dernière sur la liste.

On en vient à se demander, quand on parcourt cette littérature et quand on observe ce qui se passe sur le terrain et qui ne s'explique que par une sorte de démission de la communauté internationale, si on rêve.

Un dernier mot sur le sujet : nous sommes le 8 janvier 2009. C'est également le jour où prend fin légalement le mandat présidentiel de Mahmoud Abbas, élu à la tête de l'Autorité légale palestinienne le 8 janvier 2005. Il venait d'y succéder à Yasser Arafat. Il y a donc un vrai vide politique qui est en train de se créer en Palestine, dans la mesure où notamment des élections démocratiques ne peuvent s'y imaginer.

Et l'Union européenne dans tout cela ? Je vous en ai dit quelques mots à propos d'une communication de la présidence tchèque : elle avance d'un pas incertain. Elle se cherche à tâtons et donne encore le sentiment, malgré les progrès accomplis indéniablement, d'être encore bien en peine de pouvoir affronter les réalités mondiales de notre temps, surtout dans les périodes où des crises multiples la caractérisent.

Paris, le 8 janvier 2009.